



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630

ISSN 1252-9915

Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro

Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CDIS

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



Dispensé de timbrage

Déposé le jeudi 23 avril 2009

28 avril à Cergy, 1er mai à Paris

Le 19 mars, nous étions plus de 3 millions, pour défendre l'emploi et le pouvoir d'achat dans les services publics comme dans le privé. Une journée de grève d'une ampleur exceptionnelle et un soutien exceptionnel de 69% des français. Au-delà de l'inquiétude qu'engendre la crise, les français posent la question des choix faits par le gouvernement qui touchent en premier lieu les plus démunis (bouclier fiscal, réforme sur la santé...) mais aussi tous les salariés. Un soutien qui nous conforte dans notre volonté de prolonger et d'élargir le mouvement dans l'unité syndicale et interprofessionnelle, sur une plateforme de revendications complètes et, plus rare, de propositions partagées par toutes les organisations.

L'incroyable persistance des enseignants à se mobiliser massivement malgré toutes les attaques portées par notre ministre et les pouvoirs politiques, montre que la profession a pris la mesure des menaces en profondeur que cela représente pour l'Ecole Publique et la conception égalitaire de celle-ci.

Les enseignants ont depuis le début de l'année démontré leur capacité à se mobiliser, à multiplier les actions et à être présents massivement lors des mobilisations. Ils disent ainsi leur volonté et surtout leur capacité à résister dans la durée.

Certes les quelques reculs ne nous suffisent pas et ne nous dupent pas mais ils sont là pour nous démontrer que ce gouvernement n'est plus aujourd'hui dans une position de toute puissance.

A la veille d'une nouvelle journée de mobilisation unitaire et interprofessionnelle, le 1^{er} mai, rappelons l'importance de la réussite de celle-ci pour obliger le gouvernement à changer de politique tant au niveau éduca-

tif qu'en matière d'emploi, de santé, de salaires, de retraites....

L'opinion publique soutient largement ces actions et les discours sur l'immobilisme comme sur l'inutilité des mobilisations ne passent plus.

Le SNUipp continue, avec vous, à demander un autre budget qui favorise la réussite de tous les élèves et à s'opposer aux régressions dans l'Education et d'exiger un développement de tous les services publics.

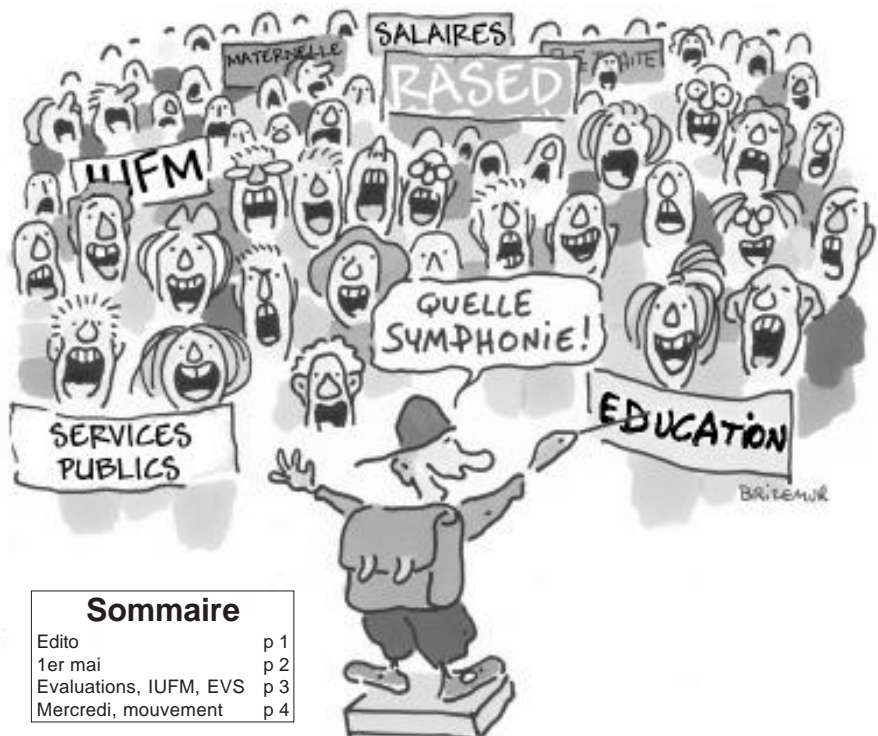
Rendez-vous le mercredi 28 avril à Cergy et le 1er mai à Paris !

Kamel Ould Bouali
Secrétaire départemental

Mercredi 29 avril (12 à 14h)
Manifestation à Cergy

Vendredi 1er mai Pas d'excuses : tous à la manif

(lieu et horaire sur <http://95.snuipp.fr>)



Sommaire

Edito	p 1
1er mai	p 2
Evaluations, IUFM, EVS	p 3
Mercredi, mouvement	p 4

Un premier mai historique...

Poursuivre ensemble

La réunion de l'intersyndicale du 30 mars était la neuvième depuis que les huit organisations syndicales françaises les plus représentatives avaient choisi de construire ensemble une mobilisation pour obtenir des changements de politique économique et sociale en réponse à la crise.

Elle a confirmé la volonté partagée de rester unis mais aussi de continuer à agir ensemble après des mobilisations d'un ampleur rarement égalée. C'est ce que montre la décision exceptionnelle d'un appel unitaire aux manifestations du 1er mai : cette décision a un caractère « historique » mais elle le sera d'autant plus si nous réussissons à ce que la mobilisation soit elle-même exceptionnelle.

Mais dès avril l'action doit se poursuivre : d'une part dans les secteurs en lutte et ce sera le cas par exemple avec les manifestations du 2 avril à l'université et dans l'ensemble du système éducatif ; d'autre part tout au long du mois au plan local avec des initiatives permettant d'exprimer les solidarités et les convergences : ne pas lever le pied mais au contraire développer ces actions dans les villes, les départements ou les bassins d'emploi, en associant salariés du privé et du public est sans doute une des meilleures façons d'assurer la réussite de ce Premier mai unitaire.

Et au delà, l'annonce qu'il ne s'agira pas d'un point d'orgue mais que les huit organisations sont décidées à débattre de suites ambitieuses est à la fois un espoir et un point d'appui.

Il nous appartient à nous tous de faire vivre et concrétiser ces décisions. Le défi est à la mesure de l'attente des salariés, des retraités, des chômeurs, de jeunes et de la confiance que les français ne cessent d'exprimer à l'égard du mouvement syndical.

Gérard ASCHIERI
secrétaire général
de la FSU



Mercredi 29 avril Cergy
Manifestation unitaire
et interprofessionnelle
avec cortège Education
12h à 14h
infos sur le site du SNUipp95

Tous ensemble, salariés du public, du privé, retraités, chômeurs, étudiants, faisons du 1er mai une journée historique.



Vous trouverez ci-dessous le communiqué de presse des organisations syndicales CFDT, CFTC, FO, CGT, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, réunies le 30 mars. Elles s'entendent pour faire du 1er mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat.

Communiqué des organisations syndicales

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.

Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1er MAI un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales.

Pour préparer le 1er Mai, elles conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités.

En fonction des réponses du gouvernement et du patronat, les organisations syndicales débattront lors de leur prochaine rencontre des nouvelles initiatives (grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...)

Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 27 avril.

CFDT, CFTC, FO, CGT, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

Heure et lieu de la manifestation
sur <http://95.snuipp.fr>

Evaluations

Le ministère vient de publier les résultats des évaluations CM2 passées en janvier malgré les multiples contestations et interrogations suscitées par le dispositif.

Pour la première fois depuis la nomination de Xavier Darcos, le ministère de l'Éducation nationale fait mine de découvrir qu'une large majorité d'élèves obtient de bons résultats à l'école. Il s'agit d'un fait suffisamment rare pour être souligné. Est-ce l'effet des évaluations ou des actions des personnels et des parents ?

Alors qu'un grand nombre d'enseignants ont suivi les consignes syndicales de ne faire passer aux élèves que les exercices sur les notions travaillées et de ne faire remonter que les résultats aux exercices réellement réalisés, chacun s'interroge sur la fiabilité de ces évaluations. Quel crédit donner alors aux résultats présentés par le ministère ? Comment ont été codés les exercices non passés par les élèves ? Quelle fiabilité accorder à une évaluation aussi mal ficelée ?

Quelle peut être la valeur d'une mesure des acquisitions des élèves en cours d'année, alors même que la totalité des notions n'avaient pas encore été abordées ?

Que penser de la conception d'une évaluation, censée servir d'outil aux enseignants pour le repérage des difficultés, alors que le mode de correction « juste ou faux » ne permet aucune appréciation intermédiaire du niveau d'acquisition ?

Les résultats seraient moins bons en mathématiques qu'en français : est-ce le résultat de programmes inadaptés en mathématiques ou d'exercices d'un niveau de difficultés trop élevé à cette période de l'année ?

Les résultats nationaux de cette évaluation manquent de fiabilité en raison de multiples faiblesses méthodologiques et de leur manque de précisions.

Le SNUipp rappelle que les enseignants ont besoin d'outils fiables et non de coups médiatiques pour aider au quotidien tous les élèves à réussir et pouvoir informer les familles des progrès de leurs enfants. Pour cela une remise à plat du dispositif des évaluations nationales est plus que jamais indispensable.

Et dans le Val d'Oise

Selon les résultats disponibles sur le site de l'Éducation Nationale, près d'un tiers des élèves du département n'ont pas la moyenne en français contre 25% au niveau national. Ils sont 45% en mathématiques, 35 sur l'ensemble du territoire. 10% des élèves de CM2 du département seraient en grande difficulté en français et 22% en maths. Ces résultats, contestables sur le fond et la forme, sont néanmoins significatifs de la situation du 95. Le Val d'Oise, qui présente des disparités géographiques et sociales importantes, est en train de décrocher. Au sein de l'académie de Versailles, le Val d'Oise est bon dernier. On voit à travers ces résultats la preuve du bien fondé des différents combats menés ces derniers mois, notamment pour le maintien et le développement des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) et l'augmentation de la dotation d'enseignants pour la rentrée prochaine. Mais la seule réponse prônée par le ministère est le soutien scolaire, notamment mis en place pendant ces vacances de printemps.

Réforme de la formation

De nouveaux reculs... Mais la réforme est encore là.

Après avoir concédé, le maintien des concours dans leur forme actuelle en 2010, X. Darcos et V. Péresse ont reçu la FSU pour annoncer que les étudiants titulaires d'une licence pourraient s'inscrire aux formations actuelles PE1 à l'IUFM. Ainsi, en quelques jours, bien que Xavier Darcos ait déclaré qu'il ne serait pas « le ministre de l'hésitation nationale », le gouvernement vient de céder à des demandes auxquelles il était resté sourd jusque-là. Cette année de formation sera validée comme première année de master.

Derrière ce qui peut apparaître comme une autre concession, le gouvernement cherche en fait à enclencher de façon irréversible le processus de réforme de la formation dès septembre 2009. Or sur le fond, son projet reste inchangé, il tourne toujours le dos à l'amélioration de la formation. Au total, les reculs sont donc réels, mais le gouvernement reste déterminé à réaliser sa réforme.

La FSU a demandé le rétablissement à 10 000 du nombre de postes au concours au lieu de 7000 comme le prévoit la « mastérisation » et interrogé sur le nombre de stagiaires en poste en septembre 2010. Le ministère a annoncé que si des lauréats au concours poursuivent leur deuxième année de master et restent étudiants, il sera fait appel aux candidats suivants sur la liste. Il a confirmé le maintien du rôle des PEMF et annoncé l'ouverture prochaine de discussions sur leurs missions. Les deux ministres se sont également engagés à maintenir l'existence des sites actuels de formation ainsi que le potentiel de moyens.

En revanche ils se sont refusés à maintenir l'année de PE2 avec 60% du temps en IUFM et 40 % du temps en stages de responsabilité (stage filé et R3). **La mobilisation, pour que ce projet soit retiré et que des discussions soient ouvertes, continue donc !**



Un report du MEN

Ascenseur pour l'ascension ?

Le ministre dans sa grande "mansuétude" vient d'envoyer un courrier aux Recteurs et Inspecteurs d'Académie ouvrant la possibilité de reporter les cours du vendredi 22 mai 2009 : « afin de permettre aux familles de se retrouver durant 4 jours et éviter un fort taux d'absentéisme des élèves... ».

Pour les écoles « le conseil d'école proposera de reporter les heures d'enseignement du vendredi 22 mai et prévoira les modalités de rattrapage des cours »...

Cette mesure doit faire l'objet d'un consensus (représentants parents d'élèves, personnels et collectivités territoriales). Mais cette possibilité sera-t-elle offerte de la même façon à toutes les écoles du département ?

Alors tous ensemble : merci Monsieur le ministre ?!...

Action EVS

Motion et pétition unitaire

SNUipp, SE, SGEN, FO, CGT, collectif EVS. Une motion à faire signer par le conseil d'école et/ou le conseil des maîtres. Une pétition demandant "un vrai statut, un vrai métier pour les EVS" à faire signer massivement. Personne ne doit se retrouver sans solution ! Pérennisons les emplois de vie scolaire et aménageons des possibilités d'accès à des emplois statutaires pour les personnels en place ! Plus d'infos sur :

<http://95.snuipp.fr/spip.php?article1144>

Permutations !!!

Seulement 1 enseignant sur 3 a obtenu satisfaction : c'est le taux le plus bas de ces cinq dernières années. Faut-il rappeler la parole du précédent ministre annonçant les changements et affirmant qu'il y aurait 100% de satisfaction pour les rapprochements de conjoints ?

Malgré les interventions répétées des délégués du personnel du SNUipp, le ministère s'est entêté à modifier les règles sans concertation, à divulguer des informations sans que toutes les vérifications n'aient été effectuées, sans que la priorité accordée par la loi aux rapprochements de conjoints ne soit prise en compte, sans que les barèmes ne soient respectés.

Avec l'aide du SNUipp 95, de nombreux collègues ont fait des demandes de recours auprès de l'Inspecteur d'Académie du Val d'Oise. Nous sommes intervenus afin qu'une issue favorable pour ces collègues lésés soit trouvée dans la phase d'ajustement des inéat-exeat.

Concernant les mouvements départementaux qui subissent le même sort et risquent de se faire hors de tout contrôle des délégués du personnel, les organisations syndicales SNUipp-FSU, SE-UNSA, SNUDI-FO et SGEN-CFDT ont lancé une pétition à télécharger à l'adresse suivante <http://www.snuipp.fr/spip.php?article6256> et à renvoyer au SNUipp Val d'Oise. Pour toute demande d'INEAT EXEAT, n'hésitez pas à contacter la section du SNUipp 95 au 01 30 32 21 88.

Info ou intox ?

Rentrée 2009, les écoles du Val d'Oise travailleront le mercredi : info ou intox ?

Plusieurs écoles se sont adressées au SNUipp 95 pour faire part de leur interrogation par rapport à une « rumeur » signalant le Val d'Oise comme département pilote à la rentrée 2009 avec une réorganisation de la semaine scolaire en 9 demi-journées incluant le mercredi matin.

Plusieurs éléments pouvaient renforcer cette hypothèse :

le calendrier scolaire 2009 indique que la rentrée des élèves est prévue le mercredi 2 septembre,

le discours relayé dans certains secteurs au cours du 1er trimestre sur le besoin d'investir le mercredi matin à la rentrée 2009 comme alternative à l'organisation actuelle de la semaine scolaire,

la récente campagne médiatique de la FCPE qui militait dans ce sens.

Interrogé par le SNUipp sur cette question le ministère a répondu le 20 mars qu'aucune circonscription du Val d'Oise n'avait été retenue comme circonscription test pour une organisation scolaire en 2009 sur la base de 9 demi-journées avec le mercredi matin.

Les écoles qui souhaitent un fonctionnement sur la base de 9 demi-journées doivent suivre la démarche de demande de dérogation.

Rappel des textes officiels : Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires modifié par le décret n°2008-463 du 15-5-2008 Art. 10

La durée de la semaine scolaire est fixée à 24 h d'enseignement pour tous les élèves. Sauf décision contraire prise dans les conditions prévues à l'article 10-1 du décret, les 24 h d'enseignement sont organisées à raison de 6 h par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Art.10-1

Lorsque, pour l'établissement du règlement intérieur prévu à l'article 9 du présent décret et par l'article D 411-2 du code de l'éducation, le conseil d'école souhaite adopter une organisation de la semaine qui déroge aux règles fixées par le présent décret, il transmet son projet à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et de la commune dans laquelle est située l'école.

Les élèves rentreront-ils le mercredi 2 septembre 2009 ?

Pour répondre cette question, il faut savoir que :

le calendrier scolaire national est triennal.

Il est défini pour 3 rentrées scolaires consécutives. Le dernier calendrier scolaire a été établi en 2006 pour les rentrées scolaires suivantes : 2007/2008, 2008/2009, 2009/2010. Il a été présenté pour avis au CSE (Conseil Supérieur de l'Education dans le quel siège le SNUipp) le 18 mai 2006. Gilles de Robien, ministre de l'Education nationale à cette époque, avait signé l'arrêté fixant ce calendrier, à voir sur :

(<http://www.education.gouv.fr/cid3002/calendrier-scolaire-2007-2010.html>),

le calendrier scolaire national s'adresse au premier et au second degré.

En conséquence le jour de la rentrée de 2009 a été déterminé en mai 2006 et n'est pas en rapport avec la nouvelle réorganisation imposée par Xavier Darcos en 2008.

Seuls les élèves des écoles qui fonctionnent habituellement le mercredi devront organiser la rentrée le mercredi 2 septembre. Dans toutes les autres écoles, la rentrée des élèves aura lieu le jeudi 3 septembre.

Résultats du mouvement

Tous les ans, des collègues (syndiqués ou non-syndiqués) sollicitaient fréquemment le SNUipp pour disposer des « résultats avant la CAPD ». A tous, la réponse était, jusqu'alors, la même : ne souhaitant pas diffuser des « résultats » incertains, pour ne pas faire de « fausses joies », nous préférons assumer la règle de prudence que nous nous étions fixée il y a bien longtemps, en ne communiquant rien. La plupart des collègues comprenaient cette démarche, d'autres nous faisaient remarquer que des « fuites » provenant de tel ou tel secteur rendaient notre prudence superflue.

On aurait pu penser que les différents commissaires paritaires (notamment les représentants des organisations syndicales siégeant en CAPD) qui ont accès au document de travail, respecteraient tous la même règle : ne pas diffuser les informations contenues dans ce document en raison des risques d'erreurs.

Force est de constater que tel n'était pas le cas !

Il aurait été tellement facile au SNUipp de rentrer dans le jeu, de se constituer, comme d'autres le font, une sorte de « clientèle » en faisant croire à des collègues qu'ils pourraient avoir accès, moyennant une cotisation, à des privilèges voire même au poste dont ils rêvent (certains ont même osé l'écrire !)... C'est une conception du rôle de délégué du personnel que nous ne partageons pas, cela ne correspond ni à nos habitudes ni aux valeurs d'équité et de transparence que porte le SNUipp.

Depuis 2 ans, sans déroger à nos valeurs, nous avons donc pris la décision de mettre à disposition de TOUS les collègues, sans exclusivité d'aucune nature, les éléments contenus dans ce document de travail. Il suffira pour cela, à chacun chacune, de consulter son propre résultat grâce au code personnel qui lui est attribué.

Nous avertirons les écoles lorsque les résultats seront mis en ligne sur notre site internet.

Le calendrier : vers le 10 mai, nous aurons les documents de travail du mouvement 2009. Vérifications, corrections et mise en ligne sur <http://95.snuipp.fr>.

Si vous désirez que votre nom ne figure pas sur la publication du mouvement, il vous suffit de vous adresser par courrier, fax ou courrier électronique à la section départementale du SNUipp.

Calendrier des CAPD

• **Jeudi 30 avril** : séance plénière Temps partiels/Mouvement intradépartemental : priorités médicales et sociales et mesures de carte scolaire.

• **Mardi 19 mai** : séance plénière Mouvement à titre définitif/Liste aptitude des Professeurs des écoles Jeudi 4 juin séance plénière Mouvement intradépartemental : réaffectations sur postes provisoires/Ajustement mouvement interdépartemental : Exeat / Ineat.

• **Mardis 30 juin et 7 juillet** : Groupe de Travail Mouvement intradépartemental : affectations à titre provisoire.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter un des 8 délégués du personnel du SNUipp Val d'Oise et de nous communiquer un double de celle-ci.

SNUipp 95 : 01 30 32 21 88 ou
snu95@snuipp.fr

Barème mouvement

30 avril 2009 : les participants qui bénéficient de points supplémentaires au barème (Z.E.P./R.E.P., direction, langues vivantes, maître formateur et de conseiller pédagogique) reçoivent un deuxième accusé de réception dans leur boîte aux lettres IPROF

5 mai 2009 : date limite de retour des contestations de barème pour les points supplémentaires seulement.

SNUIPP

F
S
U